

**Janvier 2020**

**A V I S A U X F A M I L L E S F R A N Ç A I S E S**

**Année scolaire 2020-2021**

**Demande de bourses scolaires**

Le conseil consulaire relatif à l’enseignement français à l’étranger qui se tiendra en avril 2020 examinera les dossiers de bourses scolaires concernant :

 A – une **première demande**, pour les familles nouvellement installées en Egypte et qui n’ont pas encore sollicité de bourse scolaire.

B – une **demande de renouvellement**, pour les familles ayant déjà formulé une demande de bourse scolaire les années précédentes.

Les familles françaises souhaitant formuler une demande de bourse scolaire peuvent d’ores et déjà retirer un dossier auprès de :

* Consulat général de France au Caire, bureau des bourses -M. Emad SARWAT-, 7B, rue Abi Shammar, Guizeh

(ouvert le dimanche, lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30, fermé le mercredi).

* Lycée français d’Alexandrie (M. Pierre BERGEOT).
* Lycée français du Caire, à Maadi (M. Pierre SEVEL).

- Ecole française de Charm El Cheikh (M. Alain LONDOT).

* Ecole française d’Hourghada (Mme Bouchra CHERKAOUI).
* Lycée Misr Language School, à Guizeh (M. Frédéric TUMPICH).
* Lycée International Balzac, à Héliopolis (M. Jamel EL AYACHI).
* Lycée International Néfertari, route du Caire à Ismaïlia (Mme Catherine LEGET).
* Lycée Voltaire, Desert Road, Caire-Alexandrie (M. Georges LUBRANO).
* Lycée Concordia, El Tagamo el Khamis (M. Jamil MALEYRAN).
* Lycée Albert Camus, El Tagamo el Khamis (M. Alexandre NEDELEC).
* Collège de La Salle, Section française (2nd, Lycée : séries S et ES) (Frère Georges ABSI).
* Collège du Sacré-Cœur de Ghamra, Section française (2nd, Lycée : séries S et ES) (Sœur Geneviève de THELIN).
* Collège de la Sainte-Famille, Section française (2nd, Lycée : séries S et ES) (Père Nader MICHEL).
* Collège de la Mère de Dieu, Garden City, Section française (2nd, Lycée : séries S et ES) (Mme Adèle KHOURY).

Les dossiers devront **obligatoirement être déposés en personne et sur** [**rendez-vous**](https://pastel.diplomatie.gouv.fr/rdvinternet/html-4.00.03/frameset/frameset.html?lcid=4&sgid=158&suid=1)au Consulat général de France au Caire (M. Emad SARWAT et Mme Mathilde RAULT), au plus tard le **Mardi 4 février 2020**.

Tous les justificatifs accompagnants le dossier doivent être rédigés en français ou traduits (traduction libre). Le Consulat Général se réserve le droit de demander, en tant que de besoin, des informations complémentaires auprès des requérants comme auprès de tiers. Aucun document ne sera restitué. M. Emad SARWAT et Mme Mathilde RAULT se tiennent à la disposition des familles pour toutes informations complémentaires.

**Tout dossier incomplet ou remis après le 04 février 2020 sera automatiquement rejeté ou ajourné.**

Le Caire : Tél: (02) 35 67 33 79 – Courriel : emad.sarwat@diplomatie.gouv.fr – mathilde.rault@diplomatie.gouv.fr

admin-francais.le-caire-fslt@diplomatie.gouv.fr